

Communiqué du Conseil des recteurs francophones

14 septembre 2022

Crise énergétique : les universités agissent en concertation

La nécessité d'économiser l'énergie s'impose tant par la force des conséquences catastrophiques et indéniables du réchauffement climatique que par la brutalité d'une flambée ingérable des prix.

Face à cette menace immédiate, les universités ont décidé d'agir de façon concertée et coordonnée. Une première mesure consiste à limiter la température des locaux chauffés à 19°C. Toute autre mesure éventuelle à impact général fera également l'objet d'une concertation interuniversitaire, l'objectif étant toujours de rationaliser l'utilisation des ressources énergétiques, tout en restant particulièrement attentifs à minimiser l'impact de cette rationalisation aussi bien sur le personnel que sur la formation et l'accueil de nos étudiants.

Au-delà de l'urgence de l'explosion des coûts, les universités poursuivent toutes leurs politiques de développement durable impliquant des investissements importants dans l'amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments et le développement d'une mobilité rationalisée. L'effet en sera progressif sans exclure des gains à brève échéance, notamment par des investissements en matière de régulation du chauffage.

Aucune mesure rapide d'économie ne permettra de compenser des prix décuplés, mais une réduction générale de la consommation poussera également les prix à la baisse. Les universités s'inscrivent résolument dans cette logique qui est au bénéfice de tous.